



FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2026 / 2027

Cadre réservé au club	Date :	BW ☐ / LIC ☐ / T ☐	Espèces ☐
Pass Sport ☐	Sportipass ☐	Chèque ☐	CB ☐

RENSEIGNEMENTS

NOM :	Prénom :
Date de naissance :	Commune de Naissance :
Tél. portable :	Mail :
Adresse postale :	
Contact en cas d'urgence (Nom / Prénom / Tél. portable) :	

LICENCE ET ADHÉSION À L'ASSOCIATION

	LICENCE FFV	+ADHÉSION	TOTAL	T-SHIRT (XS à 2XL)	CASQUETTE	PULL (S à 3XL)	TOTAL
ADULTE	73€	+ 70€	☐ 143€	☐ 15€	☐ 10€	☐ 35€	
JEUNE	33,5€	+ 60€	☐ 93.5€	☐ 15€	☐ 10€	☐ 35€	

CRÉNEAUX COURS VOILE LÉGÈRE

MERCREDI		SAMEDI	
MATIN (09h30 – 11h30)	APRÈS-MIDI (13h30 – 15h30)	MATIN (09h30 – 11h30)	APRÈS-MIDI (13h30 – 15h30)
☐ OPTIMIST EDV (à partir de 6 ans)	☐ DÉRIVEUR EDS (à partir de 9 ans)	☐ OPTIMIST EDS (à partir de 7 ans)	☐ CATAMARAN EDS (à partir de 11 ans et adultes)
HABITABLE (à la carte)	☐ MULTI-SUPPORT EDV jeunes et adultes (10+)	HABITABLE (à la carte)	☐ PLANCHE À VOILE (à partir de 11 ans et adultes)
EDV = Ecole de Voile (Débutants et Loisirs)	EDS = Ecole de Sport EDC = Ecole de Compétition		☐ DÉRIVEUR EDC

TARIFS VOILE LÉGÈRE

	ANNÉE SCOLAIRE Septembre à Juin 2027	SEMESTRE 1 Septembre à Décembre	SEMESTRE 2 Mars à Juin 2027
1 cours / semaine	☐ 280€	☐ 160€	☐ 190€
2 cours / semaine	☐ 410€	☐ 290€	☐ 350€

CES TARIFS INCLUENT L'ACCÈS LIBRE AU MATÉRIEL SUR LA PÉRIODE SÉLECTIONNÉE, sous réserve d'avoir un niveau d'autonomie suffisant (Niveau 3 FFV). Année scolaire : pause hivernale de mi-décembre à mars.

LES COURS DE VOILE HABITABLE (à la carte) au départ du VIEUX PORT

SÉANCE À L'UNITÉ	☐ 50€		CRÉNEAUX	HORAIRES
CARTE 5 SÉANCES	☐ 200€		MERCREDI / SAMEDI	9h – 12h
CARTE 10 SÉANCES	☐ 300€		VENDREDI (sauf mi-saison)	13H30 – 16h30



FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2026 / 2027

ACCÈS LIBRE AU MATÉRIEL (Niveau 3 FFV Exigé)

ANNÉE COMPLÈTE	☐ 270€
HORS SAISON (Septembre à Juin)	☐ 200€
ETE (Juillet / Aout)	☐ 160€

Le pratiquant se doit de préparer son matériel et de le rincer / ranger après utilisation.
Il pourra utiliser le matériel qui sera disponible en fonction de l'affluence (stage, cours, location).
Il devra remplir un cahier de sortie et avertir le personnel (émargement).
En cas de dégradation du matériel à la suite de sa mauvaise utilisation, il sera demandé la participation aux frais de réparations du matériel.
Le pratiquant doit toujours prévenir de son départ et de son retour.
En cas de casse involontaire du matériel le pratiquant doit prévenir un moniteur impérativement pour pouvoir remplacer la pièce cassée. Si un matériel présente un défaut, le pratiquant doit le signaler à un moniteur.

ADULTES :

Je soussigné(e)....., déclare :

- ☐ autoriser le responsable du C.N.B. à prendre en cas de maladie ou d'accident, toutes mesures d'urgence y compris appel SAMU, des pompiers, éventuellement hospitalisation, et m'engage à prendre les éventuels frais médicaux à ma charge.
- ☐ savoir plonger et nager au moins 50 mètres.
- ☐ avoir pris connaissance du règlement intérieur du club et l'accepte sans réserve

A Bastia, le Signature,

MINEURS (à remplir par les parents) :

Je soussigné(e)agissant en qualité de père, mère, tuteur,
de l'enfant....., déclare :

- ☐ autoriser le responsable du C.N.B. à prendre en cas de maladie ou d'accident, toutes mesures d'urgence, y compris appel du SAMU, des pompiers, éventuellement hospitalisation, et m'engage à prendre les éventuels frais médicaux à ma charge.
- ☐ autoriser mon enfant à participer aux activités du club.
- ☐ que mon enfant, de moins de 16 ans, est capable de s'immerger et de nager sur *25 mètres,
que mon enfant, de plus de 16 ans, est capable de plonger et de nager sur *50 mètres.

***Dans le cas contraire mon enfant devra effectuer un test de non panique selon les modalités de l'Arrêté du 09/02/1998.**

Je m'engage à fournir le questionnaire de santé spécifique aux mineurs dont une réponse négative est donnée à chacune des rubriques.

A Bastia, le..... Signature,

Droit à l'image : Les participants sont avertis que les séances peuvent donner lieu à des prises de vues pouvant être utilisées pour la réalisation de documents ou publications internet. Par son inscription le signataire accepte et autorise à titre gratuit les prises de vues par une personne accréditée par le Club Nautique Bastiais.